

publique, qui s'inquiétait davantage d'une baisse que de l'inflation d'après-guerre. Toutefois, le gouvernement "s'est résolument efforcé de payer une grande partie des dépenses de guerre à même les impôts et de financer le reste par des moyens destinés à réduire les achats". Le public s'est trouvé à posséder de fortes épargnes qui ont ajouté aux difficultés d'enrayer l'inflation d'après-guerre. Les dégrèvements spéciaux accordés à l'entreprise en vue d'encourager les immobilisations, les taux modiques d'intérêt et le niveau élevé des dépenses de consommation courante ont rendu inévitable un certain degré d'inflation. La Commission croit que les taxes auraient pu être maintenues à un niveau quelque peu plus élevé; les prix auraient sans doute encore augmenté, mais à un rythme moins accéléré.

Prix et salaires.—La Commission fait observer que les salaires constituent véritablement une partie variable du total des frais de production; cependant, une hausse des salaires ne signifie pas nécessairement que le coût de la main-d'œuvre par unité soit plus élevé. Cela dépend beaucoup de la productivité. "A la suite du déblocage des prix et des salaires, après la guerre, le taux moyen de l'augmentation des salaires s'éleva suivant un rythme sensiblement égal à celui qui marquait la hausse du coût de la vie, de sorte que le niveau du salaire réel a très peu changé." Tenant compte de la réduction de l'impôt sur le revenu depuis la fin de la guerre, la Commission conclut "que la situation de la plupart des ouvriers est actuellement aussi bonne qu'elle l'était en 1945".

Prix et profits des compagnies.—La Commission a repéré dans les profits déclarés par les compagnies canadiennes, profits quelque peu plus élevés ces dernières années, "un élément qui, en définitive, est essentiellement un profit d'inventaire et qui provient de la méthode ordinairement adoptée pour l'évaluation des stocks". En outre, les profits déclarés sont plutôt exagérés, car les sommes affectées à la dépréciation ne suffiront probablement pas à remplacer, aux prix actuels, l'actif qui s'est usé ou détérioré au cours de l'année écoulée. Les ventes extrêmement lucratives à l'étranger ont aussi élevé le niveau des profits des compagnies et cet apport n'entre pas en jeu dans les prix exigés au pays. Considérant les profits des compagnies dans leur ensemble, la Commission ne peut conclure que "la hausse des prix en vue d'obtenir des profits exceptionnellement élevés ait été une pratique générale ni ait joué un rôle d'importance dans la hausse des prix depuis la fin de la guerre".

Prix agricoles.—Si les prix agricoles ont grimpé plus rapidement que les autres en général depuis 1939, depuis la fin de la guerre, ils ont moins augmenté que ceux de la plupart des autres groupes de l'indice des prix de gros. La principale explication en est la suppression des subventions qui durant la guerre ont contenu le prix des denrées alimentaires. Les prix agricoles ont augmenté par suite de la disette mondiale de vivres, conséquence de la guerre. Les contrats de vivres passés avec le Royaume-Uni et les restrictions à l'exportation aux États-Unis ont empêché les prix canadiens d'atteindre les niveaux des marchés étrangers.

Effet des marges de profit.—En général, le commerce de la distribution maintenait le même pourcentage de majoration fixe à l'égard des divers genres de marchandises à mesure que le coût en augmentait. Cette méthode, de l'avis de la Commission, a augmenté les prix au consommateur beaucoup plus que si on avait utilisé une majoration exprimée en argent. On a expliqué que c'est une méthode rapide et facile de déterminer les prix. On a également soutenu que les autres frais d'exploitation augmentent lorsque le coût des marchandises est à la hausse et